

Agrandissement de l'École St-George

Objet de la consultation

La consultation publique porte sur un projet de modification au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal à l'égard du taux d'implantation et de la densité permise sur ce terrain. Le taux d'implantation autorisé actuellement est de 35 %, mais les bâtiments de l'école occupent déjà 48,5 % de la surface de la propriété par droits acquis. Le projet ferait augmenter cette occupation à 55 %. La réalisation du projet entraînerait aussi la modification de la carte du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal.

Participez à la consultation

S'informer et poser des questions

Séance d'information

21 mars 2019 - 19 h

- Halte-garderie gratuite
- Webdiffusée sur ocpm.qc.ca/en-direct
- Accessible aux personnes à mobilité réduite

Assistez à la présentation de la Ville et posez vos questions.

S'exprimer verbalement ou par écrit

Première séance d'audition des opinions

17 avril 2019 - 19 h

Date limite d'inscription le 11 avril à 16 h
Contacter le 514-872-8510

Les séances se déroulent à
l'Office de consultation publique :
1550, rue Metcalfe, 14^e étage, Métro Peel

Donner son opinion en ligne ou répondre à des questions des commissaires

29 mars au 21 avril

ocpm.qc.ca/st-george/opinions

Connaître les recommandations de la consultation

Publication du rapport et des recommandations de l'OCPM : Été 2019
ocpm.qc.ca/st-george

Consultation publique

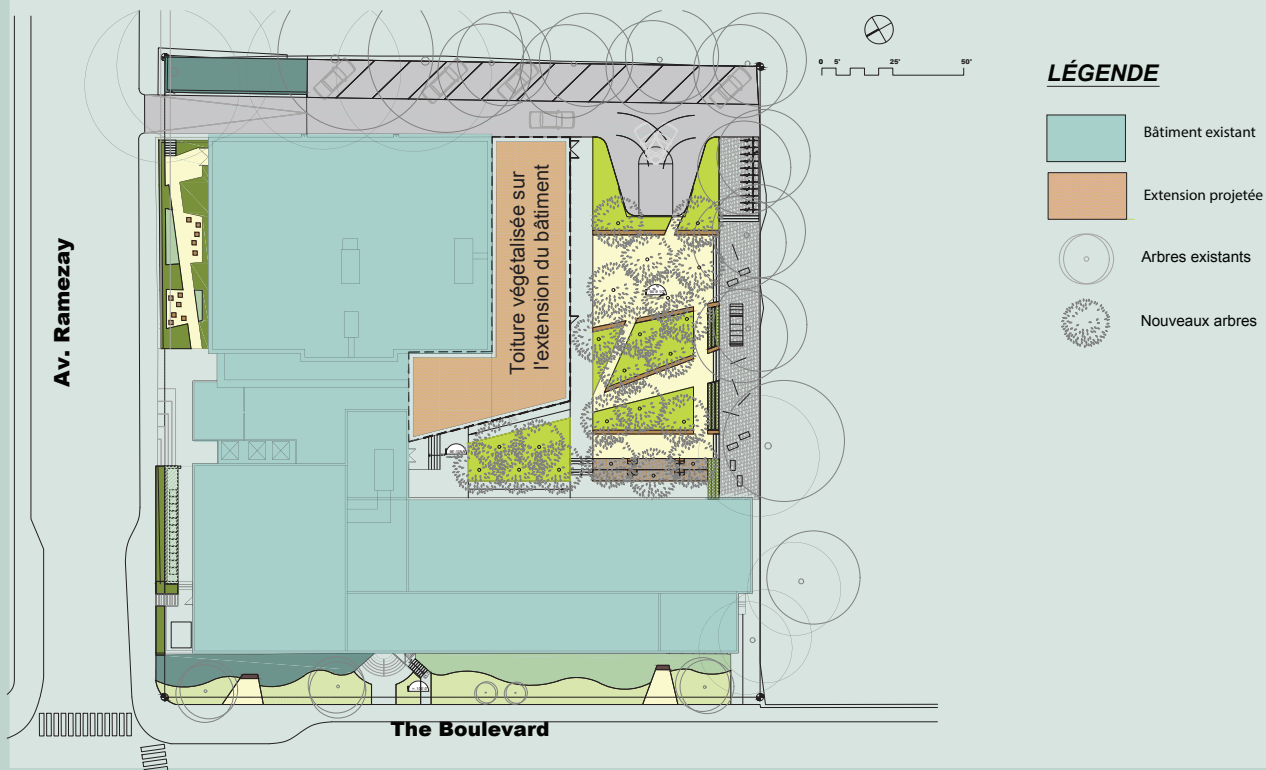
Agrandissement de l'école St-George

ocpm.qc.ca/st-george

English version
available online



Plan d'aménagement



Source : École St-George 2019

Le projet

L'école St-George, école secondaire privée située au 3100, Le Boulevard souhaite agrandir l'un de ses bâtiments. Il s'agirait de construire une nouvelle section à l'école, sur trois niveaux, intégrant serres et murs végétaux. Les usages prévus pour les nouvelles salles sont de nature pédagogique : salles de mathématiques, d'art et laboratoires. Le projet prévoit aussi le réaménagement complet de la cour avec une réduction importante de la superficie asphaltée, du stationnement ainsi que l'augmentation des aménagements paysagers.



 OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

L'OCPM est un organisme indépendant chargé de mener les débats en toute neutralité. Ses consultations donnent une voix à la population, lui permettent de poser des questions et recueillent leurs points de vue afin de préparer des recommandations pour la décision des élus.

ocpm.qc.ca/st-george